



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

## médicaments

Question écrite n° 6339

### Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de Mme la ministre de la santé, de la jeunesse et des sports sur le trafic international de faux médicaments à travers les pays en voie de développement dans le monde. En effet, ces faux médicaments diffusés servent dans un trafic organisé risquant de voir leur nombre et leur valeur dépasser la consommation de drogue. L'organe international de contrôle des stupéfiants s'inquiète fortement à ce sujet pour les années qui viennent et alerte notamment, depuis plusieurs années, les pays développés producteurs de médicaments comme la France. Une action coordonnée de dissuasion de ces trafics organisés, qui peuvent de plus s'avérer particulièrement dangereux, mériterait d'être promue par la France. Il lui demande donc quelles actions compte mener le Gouvernement français dans ce domaine.

### Données clés

**Auteur :** [M. Éric Raoult](#)

**Circonscription :** Seine-Saint-Denis (12<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 6339

**Rubrique :** Pharmacie et médicaments

**Ministère interrogé :** Santé, jeunesse et sports

**Ministère attributaire :** Santé et sports

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 9 octobre 2007, page 6089

**Question retirée le :** 7 avril 2009 (Retrait pour cause de question identique)